LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN (DOCS)

en pratique





Je reçois l'invitation de la CNAM (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie). Les invitations sont valables deux ans.



Je prends rendez-vous chez un radiologue agréé. La liste des radiologues agréés est jointe au courrier d'invitation et disponible sur notre site internet.

Bon à savoir : ce dépistage peut être réalisé sur tout le territoire national.

3

Je vais chez mon radiologue agréé pour faire ma mammographie. Si j'ai déjà réalisé une mammographie, je rapporte mes précédents clichés.

Bon à savoir : 4 clichés sont réalisés (2 de chaque sein) et un examen clinique des seins (palpation mammaire) est effectué.

Le radiologue me donne un premier résultat.



5



Mon dossier est transmis au CRCDC Pays de la Loire. S'il n'y a pas d'anomalie détectée, un second radiologue réalise une 2^{ème} lecture.

Dans un délai de 2 à 4 semaines, je reçois mes résultats et mes clichés par courrier.



Mon médecin reçoit également mes résultats.





Pour ma prochaine mammographie dans 2 ans, je rapporterai mes derniers clichés.

